

## **Compte rendu de l'assemblée générale 2004 de l'Alliance française des designers**

### **1- Présentation des comptes**

Au 31/12/2004, il y avait 13260 € de recette qui correspondent aux 317 adhésions de 2003.

Les dépenses qui ont été engagées l'ont été pour les déplacements en Europe (1137,45 €) pour les frais de fonctionnement (369 €), pour les frais bancaires (206,65€) et pour l'administration du site Internet

Les adhérents se répartissent comme suit:

Sexe: 200 hommes, 117 femmes

Répartition géographique: 180 Région parisienne 137 en Régions

Les membres sont des architectes d'intérieur, des graphistes, des illustrateurs, des designers produits.

### **2- Echanges européens + interdisciplinaires**

Un premier déplacement pour le congrès annuel de l'AGD (Alliance des designers allemands) à l'automne 2003 nous a permis de discuter des lois européennes sur la propriété intellectuelle et le droit d'auteur et de nous mettre d'accord sur une stratégie commune d'action. Par ailleurs la mise en place d'une procédure de double membre permet aux designers frontaliers de bénéficier d'une adhésion pour les deux pays dans lesquels il est amené à travailler.

Nous souhaitons élargir ce principe aux autres pays européens.

Un rendez-vous avec le Beda (Bureau européen des associations de designers) a également eu lieu. Sa vocation est de mettre en place des actions de lobbying auprès des institutions européennes. Elle est également d'établir des contacts avec les industriels afin de mener des actions communes.

Par ailleurs, le syndicat des designers d'environnement (SDE) s'est arrêté et a incité ses membres à rejoindre l'AFD Son ancien président Bruno Lefevre propose sa candidature pour entrer au conseil d'administration de l'AFD. (Il est à noter que BL est basé sur Grenoble ce qui renforcerait le lien avec cette région).

### **3- Espace membre / Questions juridiques / Annuaire**

La mise en ligne de l'espace membre initialement prévue au printemps 2003 a finalement été effective en septembre 2003. Sa mise en place a en effet nécessité beaucoup de préparation et de soucis techniques (sa mise en place reposant sur du bénévolat).

François Caspar a répondu à 1042 courriels. 307 venaient de membres, 197 portaient sur des aspects juridiques dont 38 dites "sensibles", parmi celles ci, 14 ont été réglées à l'amiable, pour 12 d'entre elles, nous n'avons pas de réponse (le problème a dû se régler de lui même), 12 sont encore en cours et l'une a donné lieu à une procédure qui est en cours.

Depuis l'ouverture de l'espace membre, il y a moins de questions, beaucoup de réponses figurent en effet dans les différentes rubriques. Les questions concernent

désormais plus de sujets litigieux (questions de droits d'auteurs, de non règlement de facture, qui appellent une procédure).

L'annuaire sera mis en ligne fin avril. Nous sommes également en retard sur nos prévisions. La raison est que nous avons voulu mettre en place une procédure d'auto-inscription et de mise à jour automatique qui a pris du temps à être réglée techniquement. Le principe est que chaque membre met ses coordonnées en ligne et se crée un mot de passe, ainsi dès qu'il change de coordonnées il peut faire la mise à jour lui même (ce qui permet aussi d'incrémenter automatiquement la base de données AFD et évite les nombreux retours d'emails).

#### **4- Partenariats / réseau / événements**

Nous avons participé à plusieurs événements en 2003 parmi lesquels, Intergraphic, le salon du meuble, maison et objet... Nous envisageons en 2004 de renouveler ces participations et d'y ajouter Equipmag et la biennale de design de Saint-Etienne. Par ailleurs, nous avons rencontré l'association ADChroma avec qui nous allons collaborer (association sur la couleur). Enfin, dans le cadre de notre partenariat avec la librairie Artazart, les membres de l'AFD bénéficient sur présentation de leur carte de membre de 5% de réduction sur leurs achats.

Nous mettons en place des réunions de formation/information gratuites pour les membres AFD.

La première prévue en mai/juin 2004 porterait sur le droit d'auteur (comment faire respecter le droit d'auteur?), la seconde aura lieu à l'automne 2004, elle portera sur la couleur et sera organisée avec l'association ADChroma. Enfin, la troisième est prévue pour fin 2004 début 2005 et elle portera sur la question du design et de l'écologie, du recyclage.

N'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits, de vos besoins ou de vos envies de sujets...

Enfin, un "AFD Store" va apparaître bientôt sur notre site. Il est destiné à offrir des réductions sur du matériel informatique et des logiciels. La sélection de produits disponibles n'est pas définitive, elle évoluera en fonction de la demande et des partenariats. Une enquête est d'ailleurs en ligne, n'hésitez pas à y répondre elle nous aide à mieux connaître vos besoins. Merci.

#### **5. Vote pour l'entrée d'un nouveau membre au conseil d'administration de l'AFD**

Bruno Lefèbvre, président de l'ex-Syndicat des designers d'environnement, est intégré au CA de l'AFD.

#### **6. Conclusion**

Nous faisons un appel à contribution auprès des membres afin de développer les activités de l'AFD. Nous sommes en effet tous bénévoles. Ainsi, si vous souhaitez nous rejoindre et mettre un peu de votre temps ou de votre savoir-faire au service de votre Alliance, n'hésitez pas à nous contacter !

L'équipe AFD